

Démarche : FONDS VERT - Recyclage foncier

Organisme : DGALN - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Axe 3 | Recyclage foncier

Dans un objectif d'accélération de la transition écologique contribuant à l'amélioration du cadre de vie, le projet devra permettre le recyclage d'une friche urbaine, commerciale, (aéro-) portuaire, ferroviaire ou routière, industrielle, militaire ou minière, et plus généralement d'un espace foncier déjà artificialisé mais sous-utilisé, pour des projets d'aménagement ou de relocalisation d'activités afin d'éviter la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers. La forte différence entre les types d'opérations ne permet pas de fixer ex-ante un objectif quantitatif par catégorie de projet, objectif qui devra être évalué au cas par cas pour démontrer l'intérêt de l'opération.

Comment avez-vous connu cette mesure du fonds vert ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Par Aides-territoires (site, webinaire, démonstration, etc)

Par un autre canal

Votre dossier de demande 100% dématérialisé

Pour constituer votre dossier de demande de subvention fonds vert, les sections suivantes sont à compléter :

1. Informations sur le porteur de projet
2. Présentation du projet
3. Plan de financement
4. Critères d'appréciation du projet
5. Finalisation du dossier

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Informations sur le porteur de projet

Identification du porteur de projet

Porteur de projet qui candidate à une aide du Fonds Vert

Le porteur de projet est la personne morale qui, par défaut, perçoit la subvention du fonds vert et effectue les dépenses du projet. Le numéro SIRET renseigné à l'écran précédent permettant d'accéder au formulaire doit correspondre à celui du porteur de projet.

Dans le cas d'un projet avec plusieurs co-porteurs, leur identification et les relations entre eux sont à préciser dans la suite du formulaire le cas échéant.

Nature du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Collectivité locale
- EPCI
- Société Economie Mixte (SEM)
- Société Publique Locale (SPL)
- Société Civile Immobilière (SCI)
- Etablissement public d'aménagement (EPA)
- Etablissement public foncier (EPF)
- Bailleur social
- Entreprise privée

Quelles sont les missions prioritaires du porteur de projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Bailleur
- Aménageur
- Promoteur
- Opérateur foncier

Numéro SIRET de la collectivité compétente en matière d'urbanisme

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre d'accord de la collectivité compétente en matière d'urbanisme

Joindre une lettre d'accord de la collectivité compétente en matière d'urbanisme sur le projet tel que présenté dans le dossier (programmation urbaine et bilan d'opération en particulier) ainsi que du concédant, mandant ou bailleur le cas échéant.

Représentant légal du porteur de projet

NOM du représentant légal du porteur de projet

Prénom du représentant légal du porteur de projet

Fonction du représentant légal du porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du porteur de projet

Identification des co-porteurs

Ce dossier fait-il l'objet d'un co-portage ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Co-porteur

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Identification de la personne responsable du suivi du dossier

Personne responsable du suivi du dossier

La personne qui remplit ce formulaire et dépose le dossier sur la plateforme Démarches Simplifiées, et sera en contact avec les services d'instruction.

NOM de la personne responsable du suivi du dossier

Prénom de la personne responsable du suivi du dossier

Fonction de la personne responsable du suivi du dossier

Adresse électronique de la personne responsable du suivi du dossier

Téléphone de la personne responsable du suivi du dossier

Présentation générale du projet et ambition écologique

Intitulé du projet

Description succincte et précise de l'opération pour laquelle le soutien de l'État est demandé.

Résumé du projet

Expliquez votre projet en quelques phrases.

Ce descriptif pourra être utilisé dans les actions de communication des services de l'Etat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de présentation du projet

Joindre un ou plusieurs documents de présentation de votre projet. Il est attendu que cette présentation réponde aux différentes attentes détaillées dans le cahier d'accompagnement.

Inclure obligatoirement :

- une description générale
- l'analyse conduisant à proposer le projet
- la problématique, les enjeux et les objectifs du projet
- l'insertion du projet dans la dynamique territoriale de la transition écologique
- la présentation de la maturité technique et financière du projet
- le calendrier de réalisation

Ambition écologique du projet

Objectifs environnementaux impactés favorablement

Indiquer quels sont les objectifs environnementaux impactés favorablement.

FONDS VERT - Recyclage foncier

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Atténuation du changement climatique (émissions, production ENR, efficacité énergétique, etc.)
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Amélioration de la gestion des ressources en eau et marines
- Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle)
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles)
- Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets et prévention des risques technologiques

Ambition écologique du projet

Justifier l'impact positif estimé du projet sur les objectifs environnementaux en quelques phrases. Fournir, si possible, une évaluation quantitative des résultats clés visés.

Contexte territorial du projet

Région d'implémentation du projet

Département d'implantation du projet

Le dossier sera transmis à l'autorité compétente.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain
- 02 - Aisne
- 03 - Allier
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardèche
- 08 - Ardennes
- 09 - Ariège
- 10 - Aube
- 11 - Aude
- 12 - Aveyron
- 13 - Bouches-du-Rhône
- 14 - Calvados
- 15 - Cantal
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

17 - Charente-Maritime

18 - Cher

19 - Corrèze

21 - Côte-d'Or

22 - Côtes-d'Armor

23 - Creuse

24 - Dordogne

25 - Doubs

26 - Drôme

27 - Eure

28 - Eure-et-Loir

29 - Finistère

2A - Corse-du-Sud

2B - Haute-Corse

30 - Gard

31 - Haute-Garonne

32 - Gers

33 - Gironde

34 - Hérault

35 - Ille-et-Vilaine

36 - Indre

37 - Indre-et-Loire

38 - Isère

39 - Jura

40 - Landes

41 - Loir-et-Cher

42 - Loire

43 - Haute-Loire

44 - Loire-Atlantique

45 - Loiret

46 - Lot

47 - Lot-et-Garonne

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
- 92 - Hauts-de-Seine
- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Arrondissement du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain - arrondissement de Belley
- 01 - Ain - arrondissement de Bourg-en-Bresse
- 01 - Ain - arrondissement de Gex
- 01 - Ain - arrondissement de Nantua
- 02 - Aisne - arrondissement de Château-Thierry

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 02 - Aisne - arrondissement de Laon
- 02 - Aisne - arrondissement de Saint-Quentin
- 02 - Aisne - arrondissement de Soissons
- 02 - Aisne - arrondissement de Vervins
- 03 - Allier - arrondissement de Montluçon
- 03 - Allier - arrondissement de Moulins
- 03 - Allier - arrondissement de Vichy
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Barcelonnette
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Castellane
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Digne-les-Bains
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Forcalquier
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Briançon
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Gap
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Grasse
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Nice
- 07 - Ardèche - arrondissement de Largentière
- 07 - Ardèche - arrondissement de Privas
- 07 - Ardèche - arrondissement de Tournon-sur-Rhône
- 08 - Ardennes - arrondissement de Charleville-Mézières
- 08 - Ardennes - arrondissement de Rethel
- 08 - Ardennes - arrondissement de Sedan
- 08 - Ardennes - arrondissement de Vouziers
- 09 - Ariège - arrondissement de Foix
- 09 - Ariège - arrondissement de Pamiers
- 09 - Ariège - arrondissement de Saint-Girons
- 10 - Aube - arrondissement de Bar-sur-Aube
- 10 - Aube - arrondissement de Nogent-sur-Seine
- 10 - Aube - arrondissement de Troyes
- 11 - Aude - arrondissement de Carcassonne
- 11 - Aude - arrondissement de Limoux
- 11 - Aude - arrondissement de Narbonne
- 12 - Aveyron - arrondissement de Millau
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 12 - Aveyron - arrondissement de Villefranche-de-Rouergue
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Aix-en-Provence
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Arles
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Marseille
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Istres
- 14 - Calvados - arrondissement de Bayeux
- 14 - Calvados - arrondissement de Caen
- 14 - Calvados - arrondissement de Lisieux
- 14 - Calvados - arrondissement de Vire
- 15 - Cantal - arrondissement de Aurillac
- 15 - Cantal - arrondissement de Mauriac
- 15 - Cantal - arrondissement de Saint-Flour
- 16 - Charente - arrondissement de Angoulême
- 16 - Charente - arrondissement de Cognac
- 16 - Charente - arrondissement de Confolens
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Jonzac
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Rochefort
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de La Rochelle
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saintes
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saint-Jean-d'Angély
- 18 - Cher - arrondissement de Bourges
- 18 - Cher - arrondissement de Saint-Amand-Montrond
- 18 - Cher - arrondissement de Vierzon
- 19 - Corrèze - arrondissement de Brive-la-Gaillarde
- 19 - Corrèze - arrondissement de Tulle
- 19 - Corrèze - arrondissement de Ussel
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Beaune
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Dijon
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Montbard
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Dinan
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Guingamp
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Lannion
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 23 - Creuse - arrondissement de Aubusson
- 23 - Creuse - arrondissement de Guéret
- 24 - Dordogne - arrondissement de Bergerac
- 24 - Dordogne - arrondissement de Nontron
- 24 - Dordogne - arrondissement de Périgueux
- 24 - Dordogne - arrondissement de Sarlat-la-Canéda
- 25 - Doubs - arrondissement de Besançon
- 25 - Doubs - arrondissement de Montbéliard
- 25 - Doubs - arrondissement de Pontarlier
- 26 - Drôme - arrondissement de Die
- 26 - Drôme - arrondissement de Nyons
- 26 - Drôme - arrondissement de Valence
- 27 - Eure - arrondissement de Les Andelys
- 27 - Eure - arrondissement de Bernay
- 27 - Eure - arrondissement de Évreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Chartres
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Châteaudun
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Dreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Nogent-le-Rotrou
- 29 - Finistère - arrondissement de Brest
- 29 - Finistère - arrondissement de Châteaulin
- 29 - Finistère - arrondissement de Morlaix
- 29 - Finistère - arrondissement de Quimper
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Ajaccio
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Sartène
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Bastia
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Corte
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Calvi
- 30 - Gard - arrondissement de Alès
- 30 - Gard - arrondissement de Nîmes
- 30 - Gard - arrondissement de Le Vigan
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Muret
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Toulouse
- 32 - Gers - arrondissement de Auch
- 32 - Gers - arrondissement de Condom
- 32 - Gers - arrondissement de Mirande
- 33 - Gironde - arrondissement de Blaye
- 33 - Gironde - arrondissement de Bordeaux
- 33 - Gironde - arrondissement de Langon
- 33 - Gironde - arrondissement de Lesparre-Médoc
- 33 - Gironde - arrondissement de Libourne
- 33 - Gironde - arrondissement de Arcachon
- 34 - Hérault - arrondissement de Béziers
- 34 - Hérault - arrondissement de Lodève
- 34 - Hérault - arrondissement de Montpellier
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Fougères-Vitré
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Redon
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Rennes
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Saint-Malo
- 36 - Indre - arrondissement de Le Blanc
- 36 - Indre - arrondissement de Châteauroux
- 36 - Indre - arrondissement de La Châtre
- 36 - Indre - arrondissement de Issoudun
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Chinon
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Tours
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Loches
- 38 - Isère - arrondissement de Grenoble
- 38 - Isère - arrondissement de La Tour-du-Pin
- 38 - Isère - arrondissement de Vienne
- 39 - Jura - arrondissement de Dole
- 39 - Jura - arrondissement de Lons-le-Saunier
- 39 - Jura - arrondissement de Saint-Claude
- 40 - Landes - arrondissement de Dax
- 40 - Landes - arrondissement de Mont-de-Marsan
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Vendôme
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- 42 - Loire - arrondissement de Montbrison
- 42 - Loire - arrondissement de Roanne
- 42 - Loire - arrondissement de Saint-Étienne
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Brioude
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Le Puy-en-Velay
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Yssingaux
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Nantes
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Saint-Nazaire
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Châteaubriant-Ancenis
- 45 - Loiret - arrondissement de Montargis
- 45 - Loiret - arrondissement de Orléans
- 45 - Loiret - arrondissement de Pithiviers
- 46 - Lot - arrondissement de Cahors
- 46 - Lot - arrondissement de Figeac
- 46 - Lot - arrondissement de Gourdon
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Agen
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Marmande
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Villeneuve-sur-Lot
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Nérac
- 48 - Lozère - arrondissement de Florac
- 48 - Lozère - arrondissement de Mende
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Angers
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Cholet
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Saumur
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Segré
- 50 - Manche - arrondissement de Avranches
- 50 - Manche - arrondissement de Cherbourg
- 50 - Manche - arrondissement de Coutances
- 50 - Manche - arrondissement de Saint-Lô
- 51 - Marne - arrondissement de Châlons-en-Champagne
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 51 - Marne - arrondissement de Reims
- 51 - Marne - arrondissement de Vitry-le-François
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Chaumont
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Langres
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Saint-Dizier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Château-Gontier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Laval
- 53 - Mayenne - arrondissement de Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Briey
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Lunéville
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Nancy
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Toul
- 55 - Meuse - arrondissement de Bar-le-Duc
- 55 - Meuse - arrondissement de Commercy
- 55 - Meuse - arrondissement de Verdun
- 56 - Morbihan - arrondissement de Lorient
- 56 - Morbihan - arrondissement de Pontivy
- 56 - Morbihan - arrondissement de Vannes
- 57 - Moselle - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarreguemines
- 57 - Moselle - arrondissement de Thionville
- 57 - Moselle - arrondissement de Metz
- 58 - Nièvre - arrondissement de Château-Chinon (Ville)
- 58 - Nièvre - arrondissement de Clamecy
- 58 - Nièvre - arrondissement de Nevers
- 58 - Nièvre - arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
- 59 - Nord - arrondissement de Avesnes-sur-Helpe
- 59 - Nord - arrondissement de Cambrai
- 59 - Nord - arrondissement de Douai
- 59 - Nord - arrondissement de Dunkerque
- 59 - Nord - arrondissement de Lille
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 60 - Oise - arrondissement de Beauvais
- 60 - Oise - arrondissement de Clermont
- 60 - Oise - arrondissement de Compiègne
- 60 - Oise - arrondissement de Senlis
- 61 - Orne - arrondissement de Alençon
- 61 - Orne - arrondissement de Argentan
- 61 - Orne - arrondissement de Mortagne-au-Perche
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Arras
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Béthune
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Boulogne-sur-Mer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Montreuil
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Saint-Omer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Calais
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Lens
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Ambert
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Clermont-Ferrand
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Issoire
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Riom
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Thiers
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Bayonne
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Oloron-Sainte-Marie
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Pau
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Argelès-Gazost
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Bagnères-de-Bigorre
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Tarbes
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Céret
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Perpignan
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Prades
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Haguenau-Wissembourg
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Molsheim
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Saverne
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Sélestat-Erstein
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Altkirch
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Colmar-Ribeauvillé
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Mulhouse
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Thann-Guebwiller
- 69 - Rhône - arrondissement de Lyon
- 69 - Rhône - arrondissement de Villefranche-sur-Saône
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Lure
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Vesoul
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Autun
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Chalon-sur-Saône
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Charolles
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Louhans
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Mâcon
- 72 - Sarthe - arrondissement de La Flèche
- 72 - Sarthe - arrondissement de Mamers
- 72 - Sarthe - arrondissement de Le Mans
- 73 - Savoie - arrondissement de Albertville
- 73 - Savoie - arrondissement de Chambéry
- 73 - Savoie - arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Annecy
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Bonneville
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Thonon-les-Bains
- 75 - Paris - arrondissement de Paris
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Dieppe
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Le Havre
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Rouen
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Meaux
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Melun
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Provins
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Fontainebleau
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Torcy
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 78 - Yvelines - arrondissement de Rambouillet
- 78 - Yvelines - arrondissement de Saint-Germain-en-Laye
- 78 - Yvelines - arrondissement de Versailles
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Bressuire
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Niort
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Parthenay
- 80 - Somme - arrondissement de Abbeville
- 80 - Somme - arrondissement de Amiens
- 80 - Somme - arrondissement de Montdidier
- 80 - Somme - arrondissement de Péronne
- 81 - Tarn - arrondissement de Albi
- 81 - Tarn - arrondissement de Castres
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Castelsarrasin
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Montauban
- 83 - Var - arrondissement de Draguignan
- 83 - Var - arrondissement de Toulon
- 83 - Var - arrondissement de Brignoles
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Apt
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Avignon
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Carpentras
- 85 - Vendée - arrondissement de Fontenay-le-Comte
- 85 - Vendée - arrondissement de La Roche-sur-Yon
- 85 - Vendée - arrondissement de Les Sables-d'Olonne
- 86 - Vienne - arrondissement de Châtelleraut
- 86 - Vienne - arrondissement de Montmorillon
- 86 - Vienne - arrondissement de Poitiers
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Bellac
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Limoges
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Rochechouart
- 88 - Vosges - arrondissement de Épinal
- 88 - Vosges - arrondissement de Neufchâteau
- 88 - Vosges - arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 89 - Yonne - arrondissement de Avallon
- 89 - Yonne - arrondissement de Sens
- 90 - Territoire de Belfort - arrondissement de Belfort
- 91 - Essonne - arrondissement de Étampes
- 91 - Essonne - arrondissement de Évry
- 91 - Essonne - arrondissement de Palaiseau
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Antony
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Nanterre
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Boulogne-Billancourt
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Bobigny
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Le Raincy
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Créteil
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Nogent-sur-Marne
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de L'Haÿ-les-Roses
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Argenteuil
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Sarcelles
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Pontoise
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Basse-Terre
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Pointe-à-Pitre
- 972 - Martinique - arrondissement de Fort-de-France
- 972 - Martinique - arrondissement de La Trinité
- 972 - Martinique - arrondissement de Le Marin
- 972 - Martinique - arrondissement de Saint-Pierre
- 973 - Guyane - arrondissement de Cayenne
- 973 - Guyane - arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Denis
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Pierre
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Benoît
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Paul
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Commune principale du projet

Positionnement géographique du projet

Ajouter le périmètre du projet sur la carte

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de localisation

Document à joindre ici : un plan de localisation pour identifier l'emprise du site de projet et la superficie de la friche sur ce site.

Zonage(s) spécifique(s)

Le projet est-il situé dans l'une des zones suivantes ?

Sélectionner un ou plusieurs zonages spécifiques.

Exemple : ÉcoQuartier, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)...

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- Avenir montagnes
- ÉcoQuartier
- Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) - NPNRU - ANRU
- Site patrimonial remarquable (SPR)
- Territoires d'industrie (TI)
- Territoires Engagées pour la Nature (TEN)
- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- Zones de revitalisation rurale (ZRR)

Contractualisation(s)

Le projet est-il inscrit dans un ou plusieurs contrats avec l'Etat ?

Indiquer si le projet s'inscrit dans un contrat signé entre la collectivité et l'État.

Exemple : projet inscrit dans un CRTE, des conventions Action Cœur de Ville et Petites villes de Demain, etc.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Action Cœur de Ville (ACV)

FONDS VERT - Recyclage foncier

- Contrat de plan État-Région (CPER)
- Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)
- Contrat de ruralité
- Opération de revitalisation du territoire (ORT)
- Opération d'intérêt national (OIN)
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Projet partenarial d'aménagement (PPA)
- Petites Villes de Demain (PVD)

CRTE principal - précision

Préciser le libellé du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) principal du projet.

Le libellé du CRTE est à retrouver dans la Liste des Contrats pour la réussite de la transition écologique sur la page <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique/#/resources>

PCAET : le projet est-il inscrit dans un Plan Climat-air-énergie territorial ?

Précisez si le projet, objet de la demande de subvention, est inscrit dans un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) adopté et toujours en vigueur à la date du dépôt de la présente demande.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Zonage ABC

Localisation du projet vis-à-vis des zones de tension du marché locatif, conformément au zonage ABC

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Zone Abis
- Zone A
- Zone B1
- Zone B2
- Zone C

Insertion du projet dans le territoire

Expliciter la cohérence du périmètre d'aménagement (par rapport au programme, aux limites foncières, à la dureté foncière), les liaisons du projet avec la trame viaire et paysagère, l'adéquation des équipements publics (et leur renforcement éventuel), le respect des documents de planification, de programmation et d'urbanisme notamment s'agissant des règles de gabarit (et le cas échéant le besoin de les adapter).

Spécificités du projet

Nature des opérations

Phase du projet

Pour quelle phase de l'opération de recyclage foncier est sollicitée l'aide du Fonds Vert ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Phase d'études pré-opérationnelles
- Phase opérationnelle d'aménagement ou de construction

Etat de la phase d'études pré-opérationnelles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Pas initiée
- En cours
- Finalisée

L'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses d'études ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Types d'études prévues

Quelles types d'études sont prévus ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- études pré-opérationnelles de programme d'aménagement
- études liées à la pollution du sol et des eaux souterraines
- études liées au bâti (ex : étude de structure)
- études liées aux opérations de désamiantage, déconstruction ou réhabilitation de bâtiments (dont présence matériaux dangereux (amiante, plomb, etc.)

Une programmation du projet (nombre de logements, surface de locaux d'activités, commerces...) a t-elle été définie ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Le projet de recyclage foncier de la friche est-il compris dans une opération globale ?

Si le projet de recyclage foncier de la friche s'inscrit dans une opération globale d'aménagement (plus large), cocher "oui".

Si la demande d'aide porte uniquement sur les secteurs de la friche, cocher "non".

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

L'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses de travaux ?

Cochez la mention applicable

- Oui

FONDS VERT - Recyclage foncier

Non

Label ou certification développement durable de l'opération

L'opération fait-elle l'objet d'un label ou d'une certification en matière de développement durable ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Ecoquartier (avec labellisation)

HQE™ Aménagement

Démarche AEU2

Norme ISO 37101

NF Habitat

Autre(s) label(s) : à préciser

Autre(s) label(s) de développement durable - précision

Maitrise du foncier

Le porteur de projet est-il propriétaire des parcelles nécessaires à la réalisation du projet ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

En partie

Non

Non propriétaire ou en partie - expliciter

Surface non maîtrisée en ha, actions en cours, calendrier...

L'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses d'acquisitions (immobilières ou foncières) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Calendrier et maturité du projet

Date prévue pour l'engagement de la première dépense financée par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la première dépense du projet.

Si cette date n'est pas connue précisément, indiquer une date prévisionnelle.

FONDS VERT - Recyclage foncier

Date prévue pour l'achèvement des dépenses financées par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la dernière dépense du projet.

Procédures administratives nécessaires et obtenues

Quelles sont les procédures administratives nécessaires et ****obtenues**** à la bonne réalisation du projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Autorisations d'urbanisme
- Mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU)
- Archéologie Préventive
- Autorisation environnementale (préciser)
- Evaluation environnementale (préciser)
- Etude de sécurité et de sûreté publiques (ESS)
- Etude d'énergie renouvelable (ER)
- Autres (préciser)

Autres procédures nécessaires obtenues

Procédures nécessaires et non encore obtenues

Quelles sont les procédures administratives nécessaires et ****non encore obtenues**** à la bonne réalisation du projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Autorisations d'urbanisme
- Mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU)
- Archéologie Préventive
- Autorisation environnementale (préciser)
- Evaluation environnementale (préciser)
- Etude de sécurité et de sûreté publiques (ESS)
- Etude d'énergie renouvelable (ER)
- Autres (préciser)

Autres procédures nécessaires non encore obtenues

Plan de financement prévisionnel

Aide demandée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bilan financier de l'opération

L'utilisation du modèle joint est obligatoire.

Coût total de l'opération en euros hors taxes (€ HT)

Indiquer le montant prévisionnel HORS TAXES en euros des dépenses de l'opération.

Total des recettes sur l'opération globale en euros hors taxes (€ HT)

Dont subventions publiques (hors présente aide fonds vert recyclage foncier demandée) en euros (€)

Montant des subventions contribuant aux recettes.

Indiquez 0 si aucune aide actuellement demandée ou obtenue.

Déficit de l'opération sur l'opération globale en euros hors taxes (€ HT)

Déficit de l'opération HT = Total des recettes - Total des dépenses HT

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée en euros (€)

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée dans le cadre de cette mesure.

Dossier déposé en 2023 [REMPLI AUTOMATIQUEMENT]

Cette case est remplie automatiquement si le dossier a été déposé en 2023.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Comment s'explique le déficit de l'opération ?

Expliciter les principaux postes de bilan conduisant à ce déficit (foncier, dépollution, recettes de charges foncières...)

Si le surcoût est la résultante d'un aléa majeur survenu en cours d'opération, indiquer la nature de cet aléa et le montant exact du surcoût associé.

Autres aides publiques

Les aides Fonds Vert, DETR ou DSIL ont-elles déjà été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

FONDS VERT - Recyclage foncier

Non

Demande d'aide Fonds Vert, DSIL ou DETR

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande au titre du Fonds Vert

Demande au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Cette demande a-t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande au titre du Fonds Vert

Demande au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Cette demande a-t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services

FONDS VERT - Recyclage foncier

d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Cette demande a-t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

D'autres aides publiques ont-elles été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Autre demande de subvention

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aide du Conseil régional
- Aide du Conseil départemental
- Aide d'un EPCI
- Aide de l'Union Européenne
- Dotation politique de la ville (DPV)
-

FONDS VERT - Recyclage foncier

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et statut de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Aide de l'Union Européenne

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FONDS VERT - Recyclage foncier

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et statut de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Type d'aide demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aide du Conseil régional
- Aide du Conseil départemental
- Aide d'un EPCI
- Aide de l'Union Européenne
- Dotation politique de la ville (DPV)
- Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et statut de la demande

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier

Toute aide versée au titre du Fonds Vert doit être compatible avec le régime des aides d'Etat.

Pour mémoire, les critères de qualification d'une aide d'Etat varient selon que l'on se trouve ou non en présence de Services d'Intérêt Economique Général (SIEG), étant précisé que dans tous les cas, une aide dont le montant est inférieur aux seuils « de minimis » fixés par les textes européens est nécessairement exclue de la qualification d'aide d'Etat.

Les critères généraux de qualification d'une aide d'Etat (article 107§1 TFUE) sont les suivants :

- 1er critère : une mesure procédant de l'intervention financière de l'Etat ou au moyen de ressources de l'Etat
- 2ème critère : une mesure procurant un avantage direct ou indirect au bénéficiaire
- 3ème critère : une mesure procurant un avantage à une ou plusieurs entreprises
- 4ème critère : une mesure susceptible de fausser la concurrence
- 5ème critère : une mesure qui affecte les échanges entre les Etats membres

Les aides de l'ADEME sont attribuées conformément à son système d'aides à la réalisation, cf. délibération du Conseil d'administration n° 14-3-4 du 23 octobre 2014 modifiée, accessible sur <https://www.ademe.fr/aides-financieres-lademe>.

Le montant de la subvention demandée respecte-t-il les seuils de minimis (300 000 € HT ou 750 000 € HT dans le cas d'un SIEG) ?

Pour mémoire, le calcul des seuils doit être apprécié au regard des règles de cumul et notamment de la nécessité de tenir compte de toutes les subventions versées à l'entité sur les trois derniers exercices fiscaux : cf. tableau à porter au dossier pour tout pétitionnaire soumis au décret du 25 juin 2028, conformément au modèle en annexe de l'arrêté du 2 août 2019.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans le cas d'une opération portée par une collectivité publique propriétaire

Est-ce que la collectivité reste propriétaire des terrains ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si non, la cession est-elle réalisée au prix du marché ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'opération relève-t-elle bien d'un service d'intérêt économique général (SIEG) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, est-ce qu'une des conditions suivantes est remplie ?

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont les suivants :

FONDS VERT - Recyclage foncier

- mandat définissant clairement les obligations de service public ;
- éléments de calcul de la compensation établis préalablement et de manière objective et transparente ;
- avantage proportionné aux coûts occasionnés ;
- le choix de l'entreprise est effectué dans le cadre d'une procédure de marché public permettant de sélectionner le candidat capable de fournir ces services au moindre coût ou sur la base d'une « entreprise moyenne, bien gérée et adéquatement équipée des moyens nécessaires ».

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont remplis

Pas d'affectation des échanges entre les Etats membres

Aucune des 2 conditions

Est-ce que le contrat de concession comporte une référence expresse à la Décision Almunia ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pour les dossiers déposés par des bailleurs sociaux

Est-ce que cette opération est intégrée au Service d'intérêt économique général (SIEG) logement social du bailleur ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Justifier en quoi l'opération est intégrée au SIEG logement social du bailleur

L'opération relève-t-elle bien d'un service d'intérêt économique général (SIEG) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, est-ce qu'une des conditions suivantes est remplie ?

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont les suivants :

- mandat définissant clairement les obligations de service public ;
- éléments de calcul de la compensation établis préalablement et de manière objective et transparente ;
- avantage proportionné aux coûts occasionnés ;
- le choix de l'entreprise est effectué dans le cadre d'une procédure de marché public permettant de sélectionner le candidat capable de fournir ces services au moindre coût ou sur la base d'une « entreprise moyenne, bien gérée et adéquatement équipée des moyens nécessaires ».

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont remplis

Pas d'affectation des échanges entre les Etats membres

Aucune des 2 conditions

Est-ce que le contrat de concession comporte une référence expresse à la Décision Almunia ?

Cochez la mention applicable

Oui

FONDS VERT - Recyclage foncier

Non

Pour les projets portés par toutes structures hors collectivités publiques ou bailleurs sociaux

L'opération relève-t-elle bien d'un service d'intérêt économique général (SIEG) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, est-ce qu'une des conditions suivantes est remplie ?

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont les suivants :

- mandat définissant clairement les obligations de service public ;
- éléments de calcul de la compensation établis préalablement et de manière objective et transparente ;
- avantage proportionné aux coûts occasionnés ;
- le choix de l'entreprise est effectué dans le cadre d'une procédure de marché public permettant de sélectionner le candidat capable de fournir ces services au moindre coût ou sur la base d'une « entreprise moyenne, bien gérée et adéquatement équipée des moyens nécessaires ».

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Les 4 critères cumulatifs de la jurisprudence Altmark sont remplis

Pas d'affectation des échanges entre les Etats membres

Aucune des 2 conditions

Est-ce que le contrat de concession comporte une référence expresse à la Décision Almunia ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La qualification d'aide d'Etat peut-elle être écartée au regard des 5 critères généraux de qualification d'une aide d'Etat et en particulier au regard du critère « de l'affectation des échanges entre Etats membres ?

- 1er critère : une mesure procédant de l'intervention financière de l'Etat ou au moyen de ressources de l'Etat
- 2ème critère : une mesure procurant un avantage direct ou indirect au bénéficiaire
- 3ème critère : une mesure procurant un avantage à une ou plusieurs entreprises
- 4ème critère : une mesure susceptible de fausser la concurrence
- 5ème critère : une mesure qui affecte les échanges entre les Etats membres

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'aide est présumée compatible avec le régime des aides d'Etats.

La qualification d'aide d'Etat ne semble pas pouvoir être exclue sous toute réserve

Dans les cas où la qualification d'aide d'Etat ne pourra pas être écartée, l'aide peut-elle être exemptée de notification au regard des conditions générales et particulières du RGEC ?

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A0802_4

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FONDS VERT - Recyclage foncier

Si oui, préciser en particulier au titre de quel article cette exemption peut être envisagée.

Notamment article 45 « aides à l'assainissement des sites contaminés ».

Critères d'appréciation du projet

Description de la friche actuelle

Nom usuel de la friche

Nature de la friche

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Friche urbaine – îlots anciens dégradés
- Friche urbaine - autres
- Friche industrielle ou minière
- Friche commerciale
- Friche portuaire, aéroportuaire, routière, ou ferroviaire
- Friche militaire
- Friche administrative ou hospitalière
- Autres (à préciser)

Autre nature de la friche - précision

Récapitulatif de l'historique connu du site

Préciser : état initial de la friche, propriétaires successifs, activités exploitées sur le site, opérations de sécurisation du site, pollutions connues, procédures engagées pour dépolluer, références BASIAS/BASOL, démolitions éventuelles.

Préciser si la remise en état a été effectuée par l'ancien exploitant, et si oui pour quel usage ?

Dans le cas contraire indiquer l'état d'avancement de la procédure de cessation d'activité (en cours, responsable défaillant avec impécuniosité...).

<https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/basias> et/ou <https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=instructions>

S'agit-il d'une friche issue d'un ancien site ICPE ou minier ?

Sites relevant respectivement du 1er alinéa de l'article L. 556-1 du Code de l'environnement ou auquel il a été donné acte de l'arrêt des travaux conformément à l'article L. 163-9 du Code minier.).

Pour plus de précision : cf. AAP ADEME <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220215/friches2022-31>

Cochez la mention applicable

Oui

Date de cessation d'activité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs ancien site ICPE ou minier

Courrier inspection installation classées, fiches BASOL, BASIAS...

Les sols et eaux souterraines de la friche sont-ils pollués ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

oui

non

ne sait pas

Pollution de la friche

Pollution de la friche - précision

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

pollution des sols

pollution des eaux souterraines

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableau des données de la demande d'étude de pollution

Remplir le modèle ci-joint.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Volet technique friches polluées

Annexe complémentaire à renseigner pour les projets portant sur des friches polluées (sols, eaux souterraines).
Expertisé par l'ADEME?

Existe-t-il un responsable de la pollution identifié et/ou pouvant être réglementairement astreint à supporter les coûts de dépollution, conformément au principe du « pollueur-payeur » ?

Attention, seules les dépenses qui ne répondent pas à des obligations réglementaires sont éligibles aux 2 AAP.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Responsable de la pollution - précision

Identifier le responsable de la pollution

Existe t-il un plan de gestion ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FONDS VERT - Recyclage foncier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document plan de gestion

Joindre un plan de gestion au format pdf

Ce plan de gestion devra inclure, outre un schéma conceptuel et un bilan coûts avantages :

- Plan de maillage précis avec indication des points de sondage (faisant apparaître les structures et infrastructures existantes au moment des campagnes d'échantillonnage et précisant les parcelles cadastrales) ;
- Cartographie des zones impactées à traiter bien délimitées (superposant ces zones au plan masse du projet et précisant les parcelles cadastrales).

Ce plan de gestion devra être conforme à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués mise en place par le Ministère en charge de l'environnement.

Plus d'infos : <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees#/> et/ou <https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=instructions>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres études sites et sols pollués antérieures à la demande d'aide

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Etudes antérieures qui prouvent que le sol et les eaux souterraines ne sont pas pollués

Nature de la friche en termes de bâti

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bâti

Non bâti - terrain nu

En présence de bâti, ce bâti de la friche est-il contaminé par des substances dangereuses (amiante, plomb,...)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type de contamination par des substances dangereuses (amiante, plomb,...)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Présence d'amiante

Peinture au plomb

Autres (Préciser)

Autre contamination du bâti - précision

Si, non préciser les études en cours ou réalisées

Nature du projet d'aménagement ou de construction

Quelle est la logique d'intervention principale ?

FONDS VERT - Recyclage foncier

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Remettre en état une friche et revendre le terrain non viabilisé non loti (proto-aménagement)
- Aménager pour vendre un foncier viabilisé (aménagement),
- Construire ou intervenir sur le bâti
- Renaturer une friche

Si des constructions sont réalisées ou modifiées, la vocation principale du projet immobilier est de

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Construire pour louer un bâti
- Construire pour revendre un bâti
- Construire pour occuper soi-même
- Non concerné

Type de travaux réalisés sur le bâti existant

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Démolition
- Démolition-reconstruction
- Réhabilitation complète
- Rénovation
- Non concerné

Aménagements et constructions prévus

Emprises foncières en hectares (Ha)

Emprise foncière de l'opération globale d'aménagement en hectares (Ha)

ATTENTION à bien compléter l'emprise en hectares (Ha)

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Emprise foncière des secteurs en friche faisant l'objet de la demande de subvention en hectares (Ha)

Emprise foncière ****des secteurs en friche**** faisant l'objet de la demande de subvention. ATTENTION à bien compléter l'emprise en hectares (Ha).

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Densité brute avant projet

Densité du projet (surface de plancher / surface du projet).

Se rapporte à l'ensemble des espaces constituant la surface d'étude, et comprend donc les équipements publics, les voiries et les espaces verts construits dans la surface d'étude.

FONDS VERT - Recyclage foncier

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Densité nette avant projet

Densité du projet (surface de plancher / surface du projet)

Prend en compte l'ensemble des surfaces occupées par une affectation spécifique, sans y intégrer les espaces publics. Elle concerne donc les logements, les activités, les commerces et autres équipements.

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Densité brute après projet

Densité du projet (surface de plancher / surface du projet).

Se rapporte à l'ensemble des espaces constituant la surface d'étude, et comprend donc les équipements publics, les voiries et les espaces verts construits dans la surface d'étude.

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Densité nette après projet

Densité du projet (surface de plancher / surface du projet).

Prend en compte l'ensemble des surfaces occupées par une affectation spécifique, sans y intégrer les espaces publics. Elle concerne donc les logements, les activités, les commerces et autres équipements.

?? la valeur ne peut pas être négative !

Merci de corriger.

Programmation urbaine

Quels scénarios d'optimisation de la programmation ont été envisagés avant de solliciter le fonds friches (densité, programmation, qualité urbaine, prix de commercialisation ...) ?

Préciser quels sont les points structurellement bloquants.

Nature(s) de la programmation de l'opération d'aménagement ou de l'opération immobilière

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- logements
- activité de bureaux
- activité commerciales
- activités artisanales
- activités industrielles
- activités logistiques
- autres activités

FONDS VERT - Recyclage foncier

- espaces publics
- équipements publics (hors espaces publics)
- espaces naturels, agricoles et forestiers (en cas de renaturation)

Logements sociaux - nombre de logements programmés sur l'opération globale

Nombre de **logements sociaux** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Logements sociaux - nombre de logements programmés sur les secteurs de friches

Nombre de **logements sociaux** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Logements sociaux - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **logements sociaux** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Logements sociaux - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **logements sociaux** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Logements libres - nombre de logements programmés sur l'opération globale

Nombre de **logements libres** (logements libres y compris logements intermédiaires & et en accession aidée) programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Logements libres - nombre de logements programmés sur les secteurs de friches

Nombre de **logements libres** (logements libres y compris logements intermédiaires & et en accession aidée) programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Logements libres - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **logements libres** (Logements libres y compris logements intermédiaires & accession aidée) programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Logements libres - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **logements libres** (Logements libres y compris logements intermédiaires & accession aidée) programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Activités de bureaux - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **activités de bureaux** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

FONDS VERT - Recyclage foncier

Activités de bureaux - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **activités de bureaux** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Activités commerciales - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **activités commerciales** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Activités commerciales - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **activités commerciales** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Activités artisanales - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **activités artisanales** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Activités artisanales - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **activités artisanales** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Activités industrielle - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **activités industrielles** programmées **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Activités industrielle - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **activités industrielles** programmées **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Activités logistiques - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **activités logistiques** programmées **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Activités logistiques - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **activités logistiques** programmées **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Autres activités programmées sur les secteurs de friches faisant l'objet de la subvention - Précision

**FONDS VERT - Recyclage foncier,
Autres activités - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale**

Surface de plancher (en m²) des **autres activités** programmées **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Autres activités - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **autres activités** programmées **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Espaces publics - Surface au sol (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface au sol (en m²) des **espaces publics** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Espaces publics - Surface au sol (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface au sol (en m²) des **espaces publics** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

dont Espaces verts - Surface au sol (en m²) programmée sur l'opération globale

Dont surface au sol (en m²) des **espaces verts** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

dont Espaces verts - Surface au sol (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Dont surface au sol (en m²) des **espaces verts** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Equipements publics (hors espaces publics) - Surface de plancher (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface de plancher (en m²) des **équipements publics** (hors espaces publics) programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Equipements publics (hors espaces publics) - Surface de plancher (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface de plancher (en m²) des **équipements publics** (hors espaces publics) programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Espaces naturels, agricoles et forestiers (en cas de renaturation) - Surface au sol (en m²) programmée sur l'opération globale

Surface au sol (en m²) des **espaces naturels, agricoles et forestiers (en cas de renaturation)** programmés **sur l'opération globale** d'aménagement ou immobilière

Espaces naturels, agricoles et forestiers (en cas de renaturation) - Surface au sol (en m²) programmée sur les secteurs de friches

Surface au sol (en m²) des **espaces naturels, agricoles et forestiers (en cas de renaturation)** programmés **sur les secteurs de friches** faisant l'objet de la subvention

Finalisation du dossier

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet
Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet
Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tableaux des aides publiques

Pour tout porteur (ou co-porteur) de projet dont la subvention est soumise au décret du 25 juin 2018, un tableau indiquant les subventions et les aides publiques, de toute nature, directes et indirectes, attribuées par des personnes publiques au porteur de projet conformément au modèle en annexe de l'arrêté du 2 août 2019.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives relatives au régime des aides d'Etat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Offre technique et financière du bureau d'études qui réalisera les prestations pour les études de dépollution

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatifs des dépenses prévisionnelles

Offre technique et financière du ou des prestataires

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Avis des domaines

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document relatif à la maîtrise foncière des secteurs en friches

- Acte de vente ou à défaut compromis de vente et/ou promesse(s) unilatérale(s) ou synallagmatique de vente
- Titre de propriété

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Documents liés aux travaux

en fonction de la maturité du projet Joindre ici :

- un avis de la situation juridique des terrains et des bâtiments établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci
- un plan de masse
- le cas échéant, un plan de situation

FONDS VERT - Recyclage foncier

- le programme détaillé des travaux
- le dossier d'avant projet définitif
- documents d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Documents liés aux acquisitions

Joindre ici :

- plan de situation et/ou le plan cadastral
- si l'acquisition du terrain est effective, joindre le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dans le cas d'une concession d'aménagement

Le dernier bilan d'aménagement contractualisé doit être porté au dossier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout élément de présentation du projet, utile à sa bonne compréhension

- Tout élément photographique, schéma ou autre plan
- Tout document présentant les intentions de la collectivité ou du porteur de projet (délibérations, plans de financements, études techniques et financières, etc.)
- Pour les projets sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, tout indicateur utile pour qualifier la fragilité du territoire ou identifier ses capacités financières (à titre d'exemples : le taux de vacances et son évolution, l'évolution démographique, le taux de chômage et son évolution...)
- o Pour les projets de requalification à vocation économique, tout document, donnant à voir la place/l'inscription de la friche requalifiée dans la stratégie locale économique, foncière et immobilière (par exemple : schéma d'accueil des entreprises, diagnostic ou projet de territoire ou stratégie de développement économique disponibles ou en cours de lancement) ainsi que le nombre d'emplois maintenus ou à créer
- o Pour les projets de logement : la programmation et la prise en compte des prix de sorties

Annexes comptables

Régime TVA du porteur

Le montant de l'aide est basé sur les dépenses éligibles HT ou TTC (selon le régime de TVA du porteur de projet).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Assujetti à la TVA : dépenses en HT
- Soumis au régime du FCTVA : dépenses en HT
- Non assujetti à la TVA : dépenses en TTC
- Assujetti partiellement à la TVA : dépenses en HT en ajoutant la part de TVA non récupérable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé(s) d'Identité Bancaire (RIB) du ou des co-porteurs de projet

Il est attendu autant de documents que de co-porteurs

À joindre impérativement au format PDF.

Engagements du porteur de projet

Engagement n°1 - Obligation d'information en cas de modification du projet

FONDS VERT - Recyclage foncier

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°2 - Obligation de publication du plan de financement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°3 - Exactitude des informations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°4 - Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention

En cochant la case, le demandeur certifie que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande (cf. article 5 du Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement). Lorsque le projet nécessite des études préalables ou l'acquisition de terrains, ces études ou cette acquisition ne constituent pas un commencement d'exécution.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

engagement n°5 - Être en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

engagement n°6 - Autoriser le traitement des données renseignées

L'ADEME ou les services de l'Etat peuvent recueillir des données personnelles vous concernant afin d'assurer le traitement de ses demandes de subventions. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre de cette mission respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ». Les données individuelles concernant les nom, prénom, téléphone et adresse électronique des membres de votre personnel peuvent être consultées par les personnels de l'ADEME et des services de l'Etat habilités à y accéder dans le cadre de ce dispositif et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Les données sont conservées 24 mois après le dernier échange entre les services et votre structure. La base légale du traitement est celle du consentement conformément à l'article 6 du Règlement européen sur la protection des données

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dépôt du dossier

Commentaire libre

Indiquer ici tout autre information utile à l'instruction du dossier.

FONDS VERT - Recyclage foncier

À noter :

Vous êtes sur le point de déposer votre dossier.

Une fois déposé, votre dossier passera au statut **en construction** : il sera encore modifiable et accessible depuis votre tableau de bord Démarches Simplifiées, et vous pourrez entrer en contact avec un instructeur des services de l'État via la messagerie Démarches Simplifiées.

Les services instructeurs auront accès à votre dossier et pourront évaluer sa complétude. Si nécessaire, des pièces ou des informations complémentaires vous seront demandées. Si elles ne sont pas apportées dans un délai raisonnable, l'administration se réserve le droit de classer votre dossier sans suite.

Une fois le dossier jugé recevable, les services instructeurs le passeront **en instruction**. Vous serez automatiquement notifié, et le dossier ne sera plus modifiable (sauf en cas d'éventuelle demande de compléments).

Suite à l'instruction de votre dossier, une décision (**accepté**, **refusé** ou **classé sans suite**) vous sera notifiée.

Merci de votre candidature à l'aide du Fonds Vert !